

Services Publics



Paris, le 08 Juin 2022

SP CFE-CGC

## ACTE VI : Plan Santé Au Travail



### Les Services Publics CFE-CGC obtiennent l'inscription de leurs revendications dans le premier Plan Santé au Travail Fonction Publique

- ➔ Développer le dialogue social et le pilotage de la santé et sécurité au travail,
- ➔ Prioriser la prévention primaire et développer la culture de la prévention,
- ➔ Favoriser et renforcer la prise en compte de la qualité de vie et des conditions de travail,
- ➔ Prévenir la désinsertion professionnelle,
- ➔ Renforcer et améliorer le système d'acteurs de la prévention,
- ➔ Le recentrage autour de l'organisation du travail comme facteur déterminant de la santé au travail,
- ➔ L'anticipation des changements organisationnels et technologiques,
- ➔ La revalorisation de 20 % de rémunération des médecins de travail de la Fonction Publique d'État,
- ➔ Le renforcement de la prévention en matière de risques psychosociaux et de santé mentale,
- ➔ La création et le développement de services de médecines de prévention mutualisés.

Les Services Publics CFE-CGC seront extrêmement attentifs afin que ces mesures inscrites à leur demande, soient mises en œuvre pour TOUS les agents des trois versants FPE, FPT et FPH et sur l'ensemble du territoire!



# LES SERVICES PUBLICS CFE-CGC, DÉFENDENT LA SANTÉ, LA QUALITÉ DE VIE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE TOUS LES AGENTS PUBLICS !

FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS CFE-CGC 15-17 RUE BECCARIA 75012 PARIS  
fonctions.publiques@cfecgcfp.org tel : 01 44 70 65 90